



BOL D'AIR RAID 2025

Règlement



Edition 2025

Merci à la commune de Trept pour son accueil et à la mise à disposition de ses infrastructures.

Site internet : Bol d'Air APPN (boldairappn.wixsite.com)

Facebook : Facebook

Instagram: BOL D'AIR (@boldair38) • Photos et vidéos Instagram

BAR 2025

Présentation	
I. Organisation	5
II. Participation, responsabilité et connaissance du règlement	5
III. Dates, départ et horaire	6
IV. Les équipes	7
V. Inscriptions	8
VI. Épreuves	8
VII. Équipement	10
VIII. Sécurité et assistance	11
IX. Annulation et remboursement	11
Détail des épreuves	

C'est quoi le RAID ?

La définition

Le raid est une discipline de pleine nature, affiliée à la fédération française de triathlon. Elle se distingue par un enchaînement d'activités variées. Les principales sont le trail, le VTT, et l'orientation.

Le raid n'a pas de format type, les enchaînements sont dictés par le territoire traversé et le format laisse place à la créativité des organisateurs. La variété des parcours, aussi bien au niveau technique que physique, permet de pratiquer le raid quel que soit son niveau.

Pratiqué en équipe (équipes mixte, féminine ou masculine), le raid fait appel à de nombreuses compétences physiques, techniques, tactiques, avec de fortes valeurs : la polyvalence, l'autonomie, le dépassement de soi, la cohésion, l'entraide, l'esprit d'équipe etc.

Le raid peut se définir comme une aventure.

Le déroulé

Toutes les équipes partent en même temps sur le parcours. Chaque équipe est munie d'un doigt électronique (voir photo ci-dessous), il est une preuve de votre passage sur le parcours.

Des balises avec des boîtiers électroniques y sont disposés : Pour poinçonner la balise il vous suffit d'introduire le doigt électronique dans le boîtier pendant 3 sec (environ), une lumière s'éclaire et/ou un bip retentit.

Des cartes d'orientation vous sont distribuées pour les sections en orientation. Attention, ces cartes peuvent vous être données directement sur le parcours mais aussi au départ général de l'épreuve. Sur la carte, le départ est représenté par un triangle rose et l'arrivée par un double cercle rose.

Accès

TREPT 38460

Camping des 3 lacs, 296 chemin du camping 38460 TREPT

Règlement

I. Organisation

Les informations des coureurs sont gérées par Bol d'Air.

L'organisation du Bol d'Air Raid se décline en 3 épreuves distinctes :

- **BAR-BAPAPA (familles)**, épreuve multisports en orientation: 12 km **Temps imparti 1h30**
- **BAR-DESPORTS (loisir)**, épreuve multisports en orientation : 30 km **Temps imparti 2h30**
- **BAR-OUDEUR (aventure)**, épreuve multisports en orientation : 55 km **Temps imparti 5h**

Le Bar des sports : championnat régional benjamins et minimes

Le Baroudeur : championnat régional cadets et juniors

Les parcours sont dévoilés le jour même.

II. Participation, responsabilité et connaissance du règlement

La participation aux différentes épreuves implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement (les concurrents devront "signer" cet engagement à l'inscription ou sur place au moment du retrait des consignes de courses) ; ainsi que le respect des règles visant à la protection de l'environnement des régions traversées. Cela comprend :

Les équipes doivent:

- **Respecter impérativement le code de la route lors des cheminements sur la voie publique.**
- **Cohabiter avec les autres usagers : véhicules, randonneurs, ...**
- **Respecter les riverains et les populations locales,**
- **Ne pas couper à travers les champs cultivés ou terrains habités,**
- **Ne pas franchir les murs ou barrières de propriétés**
- **Ne laisser aucun déchet derrière soi,**
- **Effectuer le tri de ses déchets à chaque point de collecte.**

Ce règlement peut être complété ou soumis à des modifications; les équipes inscrites en seront informées par mail ou par affichage le jour de l'épreuve.

Le non-respect du règlement sera sanctionné (disqualification ou pénalité).

Assurance et santé

□ ORGANISATION

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur prise par Bol d'Air

- Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé, d'une préparation insuffisante, de vol.
- Le matériel mis en place pour les épreuves est assuré par l'organisation depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée des concurrents.

□ PARTICIPANTS

- Chaque concurrent déclare être titulaire de contrats d'assurance personnels, le couvrant en « responsabilité civile privée » ainsi que d'une assurance « individuelle accident » (IA).
- Tous les compétiteurs participent sous leur propre responsabilité.
- Chaque participant doit fournir un certificat médical de non-contre-indication au Raid multisports de moins d'un an à la date de l'épreuve, s'il n'est pas licencié. Sont acceptées les licences FFTRI, FFCO, FFA et FFC.
- De plus, les participants s'engagent à ne procéder à aucune poursuite, que ce soit contre les propriétaires des terrains privés ou publics traversés par le tracé.
- Le port du casque attaché est obligatoire pour les épreuves impliquant au moins un VTT et, au besoin, les épreuves surprises.

III. Dates, départ et horaire

Le BAR 2024 aura lieu le 4 mai 2024.

Parcours	Heure de départ
BAR-OUDEUR (Raid sportif)	8h30
BAR-DESPORTS (Raid loisir)	10h00
BAR-BAPAPA (Raid famille)	10h30

Il est impératif que les participants soient **présents** au niveau de l'espace d'accueil **au moins 30 minutes avant le départ afin de participer au briefing.**

IV. Les équipes

Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Chaque équipe gère elle-même sa préparation, sa promotion et son déplacement.

Les équipes sont en autonomie complète pendant le raid. Elles doivent se munir de vivres et d'eau. Cependant, l'organisation propose la fourniture d'eau et d'un ravitaillement léger sur le parcours.

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'équipes est limité sur chacune des épreuves :

- BAR-BAPAPA (Raid famille) : limité à 60 équipes
- BAR-DES SPORTS (Raid loisir) : limité à 60 équipes
- BAR-OUDEUR (Raid aventure) : limité à 80 équipes

Les équipes du BAR-bapapa (Raid famille) sont composées comme suit :

Des équipes de 2 voire 3 avec au moins un adulte. Sauf pour les équipes de benjamin(e)s licencié(e)s FFTRI ou FFCO composées de 2 participants seulement. Les enfants accompagnés d'un adulte ont le droit de participer à partir de 6 ans. Mais une certaine habitude de ce type d'effort est nécessaire (10 km de vtt et 2 km de course à pied).

Chaque enfant doit avoir une autorisation parentale donnant le nom et le téléphone de l'adulte l'accompagnant.

Les catégories

Parcours	BAR-bapapa (Raid famille)	BAR-des sports (Raid loisir)	BAR-oudeur (Raid aventure)
Âge minimum (*)	12 ans (catégorie benjamin) ou accompagné d'un adulte.	14 ans (catégorie minime), ou accompagné d'un adulte.	16 ans (catégorie cadet) ou accompagné d'un adulte et plus de 16 ans

* : âge du sportif au 31 décembre de la fin de saison 2024

Sont récompensés les 3 premiers des parcours.

V. Inscriptions

L'inscription administrative des équipes se fait par internet sur le site

Certains documents nécessaires à la finalisation du dossier peuvent être envoyés par courrier au siège social de l'association.

Frais d'inscription par équipe :

BAR-bapapa (Raid famille)	BAR-des sports (Raid loisir)	BAR-oudeur (Raid aventure)
10 € frais de dossier par équipier	15 € + 2€ pass compétition pour les non licenciés par équipier	20€ + 5€ pass compétition pour les non licenciés par équipier

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 8 jours avant l'événement, en présence de tous les documents nécessaires, dans la limite des places disponibles, c'est à dire jusqu'au 20 septembre minuit.

Dans la mesure des cartes disponibles, il sera possible de s'inscrire le jour même sur le BAR-bapapa (Raid famille).

Les droits d'engagement comprennent l'inscription, la couverture par l'assurance RC de l'organisation, **la prise en charge au stade par les secours**, la fourniture d'eau et d'un ravitaillement léger sur le parcours...

Les engagements incomplets seront considérés comme nuls et seront mis en attente, au profit des dossiers complets (Tout dossier incomplet le jour du raid sera considéré comme nul).

VI. Épreuves

Détails :

Les parcours sont tracés en milieu naturel et les épreuves s'enchaînent sans arrêt de chronométrage. Les parcours consistent en une succession d'épreuves comprenant, CO, VTT'O, trail ... Les parcours comportent un certain nombre de points de contrôles (balises) qui doivent être pointés à l'aide d'un doigt électronique par chaque équipe, **en présence des 2 coéquipiers** (Une balise comprend une toile et un boîtier).

Il est interdit aux deux coéquipiers de se séparer; il est possible de rester à vue, sauf aux points de contrôles (balises) où les 2 équipiers doivent se présenter ensemble. Des contrôles inopinés seront réalisés et des pénalités de 30 minutes seront appliquées.

Les départs et fins de section sont à biper avec un doigt électronique.

Les balises ne doivent être bipées qu'une seule fois car le doigt électronique dispose d'une capacité maximum d'enregistrement des temps : au-delà de cette limite, les temps ne sont plus enregistrés.



Des épreuves peuvent être modifiées, ajoutées, supprimées ou neutralisées si l'organisation le juge nécessaire. Les modifications éventuelles sont annoncées sur le site internet de l'association et le jour de l'épreuve lors du briefing d'avant course, auquel il est important d'assister.

Le classement se fait au temps : des pénalités sont appliquées pour les balises non trouvées.

Ordre des sections par épreuve

BAR-BAPAPA (Raid famille) – 15km : VTT sur parcours jalonné, course d'orientation pédestre en ordre libre sur carte IOF, VTT sur parcours jalonné, VTT sur parcours jalonné et épreuve surprise.

BAR-DES SPORTS (Raid loisir) – 30 km : VTT Orientation sur IGN en ordre imposé, VTT Orientation sur IOF en ordre libre, VTT Orientation en ordre libre sur IGN et sur IOF, CO en ordre imposé, VTT jalonné, trail , VTT jalonné, Epreuve surprise

BAR-OUDEUR (Raid aventure) – 55 km : VTT Orientation sur IGN en ordre imposé, VTT Orientation sur IOF en ordre libre, VTT Orientation en ordre libre sur IGN et sur IOF, CO en ordre imposé, VTT jalonné, trail (montée infernale), VTT jalonné, Epreuve surprise

Sécurité : l'Organisation se réserve le droit d'arrêter les équipes qui ne pourraient pas continuer l'épreuve dans les conditions normales de sécurité (retard trop important, conditions météo, fatigue excessive...) et de modifier le parcours ou les épreuves en cas de mauvais temps ou pour des circonstances indépendantes de sa volonté.

VII. Équipement

L'usage de GPS avec fond de carte L'utilisation de vélo à assistance électrique sont interdits.

Matériel obligatoire :

BAR-BAPAPA (Raid famille)

- 1 VTT en bon état de fonctionnement par équipier
- 1 casque (obligatoire sur les sections de VTT) par équipier
- 1 téléphone portable / équipe (n° à communiquer à l'organisation lors de la remise des dossards)
- Une réserve d'eau

BAR-BAPAPA + BAR-DES SPORTS (Raid loisir) + BAR-OUDEUR (Raid aventure)

- 1 VTT en bon état de fonctionnement par équipier
- 1 casque VTT par équipier
- 1 téléphone portable / équipe (n° à communiquer à l'organisation lors de la remise des dossards)
- 1 litre d'eau par équipier
- 1 couverture de survie par équipier
- 1 boussole par équipe
- 1 sifflet par équipe

Matériel facultatif recommandé :

- Porte carte étanche
- Bonnes chaussures de trail
- Gants et lunettes
- Petit matériel de réparation de VTT.
- En cas d'utilisation d'un système de traction entre VTT, celui-ci, pour des raisons de sécurité, doit être largable à tout moment par la personne tractée

Il ne peut pas être utilisé en descente et lors des départs groupés.

L'organisation fournit :

- Dossards et plaques vtt (les épingles ne sont pas fournies, merci d'apporter les vôtres)
- Carnet de route et cartes
- Prêt du doigt électronique par équipe, si besoin pour le chronométrage, contre un chèque de caution de 60€ (rendu post course avec la remise du doigt).

Chaque concurrent est seul responsable de la conformité de son matériel et de ses protections individuelles. Tout matériel personnel reste donc sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance fermé. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'organisation ou ses membres pour perte, vol ou détériorations...

Si un concurrent constate une défection du matériel fourni, une réclamation doit immédiatement être portée auprès de l'organisateur. Les concurrents sont responsables de leurs actes durant la course. Ils sont tenus de rembourser tous les frais de remise en état des biens publics ou privés dégradés de leur fait, après constatation par un représentant de l'autorité publique.

VIII. Sécurité et assistance

La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation qui veillent au bon fonctionnement de l'épreuve. Merci de leur accorder toute votre attention.

Une assistance médicale est assurée sur le stade.



Chaque participant se doit de signaler un coureur en détresse auprès du signaleur le plus proche sur le parcours ou en appelant le numéro d'urgence fourni par l'organisation.

Toute assistance extérieure est interdite pendant la course. Cependant, le dépannage entre équipes concurrentes est autorisé voire recommandé.

En cas d'abandon, l'équipe doit informer l'organisation de son arrêt par tout moyen afin de ne pas mobiliser des moyens de recherche inutiles.

IX. Annulation et remboursement

L'équipe qui déclare forfait doit avertir l'organisation au plus tard 10 jours avant le raid ; son inscription peut être remboursée, moyennant une retenue de 20 euros par équipe.

En cas de forfait d'un équipier (par blessure ou raison de force majeure), le remboursement n'est possible que si la demande est faite au plus tard 10 jours avant le raid et sur présentation d'un justificatif (certificat médical). Passé ce délai, aucun remboursement ne peut être demandé.

Les équipes ne se présentant pas à l'épreuve sans avoir averti préalablement l'organisation, et quelques soient les raisons du désistement, ne peuvent prétendre à aucune demande de remboursement des frais d'inscription, ni à aucun report d'inscription.

Un changement de coéquipier est possible jusqu'au dernier jour ; il faut cependant présenter le certificat médical ou la licence adéquate du nouveau venu dans les plus bref délais.

Epreuves

BAR-BAPAPA (FAMILLE)

Horaire départ	10h30
Lieu	Plage du camping des 3 lacs de Trept
Distance et temps	12 km environ 1h30
Activités	VTT sur parcours jalonné, course d'orientation pédestre en ordre libre sur carte IOF, Biathl'O.

BAR-DES SPORTS (LOISIR)

Horaire départ	10h00
Lieu	Plage du camping des 3 lacs de Trept
Distance et temps	30 km environ 2h30
Activités	Trail, VTT Orientation sur IGN en ordre imposé ou ordre libre, VTT Orientation sur IGN et sur IOF, CO ordre imposé, VTT jalonné, Biathl'O.

BAR-OUDEUR (AVENTURE)

Horaire départ	8h30
Lieu	Plage du camping des 3 lacs de Trept
Distance et temps	55 km environ 5h
Activités	VTT Orientation sur IGN en ordre imposé ou ordre libre, VTT Orientation sur IGN et sur IOF, trail, run & bike, CO ordre imposé, VTT jalonné, Biathl'O.

Restauration

L'organisation met en place une buvette comprenant boissons, sandwiches, pâtisseries (crêpes, gâteaux) confectionnés par les bénévoles de l'association.

Merci de votre confiance,
Bon raid !